
Arrondissement : Rambouillet

Type de réunion

Réunion d'école publique

Discussion sur le constat (facultatif) (titres en arial gras corps 12)

L'inégalité initiale à l'école reflète la situation de la société, son traitement à l'école ne saurait être qu'un aspect d'une politique plus large

Numéro et titre du premier sujet traité

03 - Vers quel type d'égalité l'École doit-elle tendre ?

L'école est le reflet d'une société inégalitaire. Il serait souhaitable néanmoins que cette situation ne soit pas accentuée par l'existence de classes ghetto (concentration d'élèves socialement défavorisés). Idéalement, il serait souhaitable d'avoir dans chaque classe une représentation équilibrée de la société (élèves handicapés, surdoués ...). Réexamen du concept : classes spécialisées.

L'égalité est une notion fonctionnellement bafouée : inégalité de ressources et de moyens entre écoles suivant leur localisation. Constat par ailleurs d'une inégalité entre écoles due à des initiatives locales divergentes et à divers particularismes (intervenants extérieurs plus ou moins nombreux).

L'égalité est dans tous les cas un processus à enclencher, ceci considéré sous l'angle de l'égalité des chances. Il est souhaitable que l'élève puisse trouver sa voie quelle qu'elle soit.

Le secteur spécialisé paraissait être un remède à l'inégalité dont souffrent les élèves handicapés et en grande difficulté mais sa capacité d'accueil est restée insuffisante.

Il existe de toute évidence des établissements dont le fonctionnement est plus satisfaisant que d'autres et qui rendent notoirement un meilleur service.

Plus que l'égalité de traitement, la discrimination positive permet l'équité.

La pérennité de l'égalité des chances implique le maintien, quelles que soient les évolutions par ailleurs, d'un personnel enseignant constitué de fonctionnaires d'Etat (condition de l'existence d'une véritable Education Nationale).

L'égalité passe par l'attribution d'une aide matérielle aux familles défavorisées, notamment pour ce qui est de la fréquentation des cantines.

Au-delà de l'enseignement basique et technique, il faut préserver la dimension culture générale indispensable à la diversification des choix personnels d'orientation.

L'inégalité, pour ce qui est de la performance des établissements, est aggravée par le système actuel des affectations (nomination de débutants dans des établissements difficiles).

La décentralisation ne va pas dans le sens de la résorption des inégalités.

Le non remplacement d'enseignants absents crée des inégalités (ce phénomène paraît moins sensible dans le secteur primaire que dans les collèges).

Les compétences très diverses des enseignants (connaissance de la microinformatique et des langues étrangères) crée de l'inégalité.

Alors que la capacité d'accueil du secteur spécialisé est insuffisante, les classes ordinaires qui reçoivent elles aussi des élèves en difficulté ne bénéficient d'aucun soutien ni renfort adapté.

Paradoxalement, certaines municipalités très actives, créent involontairement de l'inégalité en soutenant très fortement leurs écoles locales. Cette politique est parfois même perçue comme une forme d'ingérence, d'où la nécessité d'un système de péréquation.

Compte tenu de la nature des choses (pénalisations diverses résultant de problèmes sociaux et de santé), la notion d'égalité paraît relever d'un vœu pieux et constituer un objectif utopique.

Le bénévolat ne pourrait-il fournir un remède à des inégalités locales dues à un manque de moyens ?

L'implantation même des établissements et la variété des environnements (urbain, rural) est source d'inégalité mais l'environnement, dans sa diversité, peut toujours être utilisé comme point d'appui pour la transmission des savoirs.

Une égalité, à la fois souhaitable et possible, peut être tout simplement que les élèves se sentent bien à l'école quelle que soit la variété des conditions et cette situation résulte pour une bonne part de l'acceptation des différences.

Il s'agit de rechercher, respecter et développer les potentiels différenciés présents chez les élèves.

Le plus souvent, le système scolaire reproduit les inégalités et constitue une machine élitiste. L'origine sociale des élèves paraît une donnée déterminante.

L'égalité des chances, c'est la possibilité pour chacun de pouvoir, grâce à l'école, construire sa personnalité et réussir à atteindre ses objectifs, choisir un métier, en s'appuyant sur un effort personnel.

Chacun doit pouvoir, grâce à l'école, choisir et suivre un itinéraire, réaliser son projet. Les orientations sont trop hâtives.

La capacité très variable d'apporter une aide aux élèves de la part des parents constitue une source d'inégalité. Il est nécessaire de prévoir des structures spéciales destinées à accueillir des enfants en difficultés pour des raisons d'origine familiale.

Une chance égale pour tous implique l'apprentissage de la curiosité et l'acquisition du goût d'apprendre. Par ailleurs, il serait utile d'envisager la création d'une école « de la deuxième chance ».

En dernière analyse, la réussite est le fruit d'un effort personnel. Il s'agit de promouvoir le goût de l'effort.

Compte tenu de l'importance des parents dans la formation des inégalités, n'y aurait-il pas nécessité d'envisager une « école des parents » ?

Remarques complémentaires sur le débat (facultatif)

90 personnes présentes dont deux tiers d'enseignants. Une certaine tension était perceptible à l'ouverture des débats qui n'a cependant pas affecté la sérénité des échanges même quand des aspects sensibles ont été évoqués.

Il apparaît que les comportements racistes n'épargnent pas le milieu scolaire, alors que ce dernier devrait favoriser la fraternité entre les enfants.

Une source d'inégalité paraît très répandue au niveau des collèges et lycées. Il s'agit de l'insuffisance fréquente, quoique localement contrastée, de la présence ou de la disponibilité de personnels à vocation médicale (infirmières, médecins scolaires...).

Numéro et titre du premier sujet traité 08 – Comment motiver et faire travailler efficacement les élèves

D'une manière générale, les participants à la discussion définissent la motivation des élèves et le travail qu'ils déploient dans leur scolarité, comme étant la conjugaison ou la résultante des aspirations que la Société peut leur donner en vue de leur avenir, et les moyens que l'Ecole peut mettre en œuvre pour les aider à y parvenir. L'Ecole est inscrite dans une logique de construction humaine, elle apporte des éléments, elle prépare des personnalités pour un futur indéfini et incertain. Mais la Société est continuellement en mouvement (évolution de la pensée, valeurs de références en mutation, technologie galopante, etc...), la mission de l'Ecole consiste donc en tout premier lieu à doter les enfants de capacités d'évolution propices à leur adaptation nécessaire aux différents changements qu'ils devront affronter. Cela ne peut s'acquérir que par le travail, qu'il soit personnel ou collectif.

Les difficultés sont nombreuses pour concevoir une réelle méthodologie du travail scolaire fondée sur le goût absolu de l'effort à inculquer aux enfants en vue de leur insertion. Elle s'appuie sur le professionnalisme des enseignants et sur les moyens qui leur sont donnés pour le développer. Pourtant peut-on charger uniquement les enseignants de cette mission qui consiste à préparer dès la maternelle les citoyens responsables de demain ? Il n'y paraît pas. Les enseignants occupent une place prépondérante mais ne sont pas les seuls intervenants autour de l'enfant. Ils font partie d'un très large partenariat socio-éducatif qui gravite autour des enfants et qui les construit jusqu'à l'âge adulte. Les maîtres et les maîtresses, puis les professeurs participent à cette construction de l'enfant en lui apportant un capital qu'il utilisera selon ses besoins ou ses choix. Au sein de ce vaste rassemblement de compétences, toutes dirigées vers l'enfant, les parents ont certainement le principal rôle. C'est à eux

que revient la mission prioritaire d'éduquer ; et s'ils doivent être les répétiteurs des enseignants pour ce qui concerne certains apprentissages fondamentaux, ils réclament une meilleure articulation entre l'Ecole et eux-mêmes afin d'optimiser le bien fondé des devoirs à la maison que personne ne remet en question : « *quelles sont donc ces nouvelles méthodes que les enseignants utilisent désormais ?* » L'Ecole doit entreprendre un important travail de communication avec les familles des enfants, mais dans le même temps, il doit être admis que l'enseignement est un domaine professionnel en constante évolution, qui possède ses techniques et des innovations qui parfois bousculent ce qui a été précédemment établi. Il convient aussi d'éviter aux enfants de permettre à leurs parents de vivre une nouvelle scolarité qu'ils pourraient croire meilleure car idéalisée à travers des souvenirs (bons ou mauvais) et des projections personnelles.

Les moyens extérieurs dont l'Ecole est dotée contribuent aussi à l'amélioration du travail des enfants. Un trop grand nombre d'enfants par classe est un facteur pénalisant pour la qualité de l'enseignement dispensé ; on sait aussi que le milieu socio-économique d'origine des enfants, la situation géographique des écoles, et les choix politiques locaux caractérisent les établissements scolaires. On constate que ces facteurs peuvent être déterminants dans les taux de réussite. Les exemples des pays étrangers sont peut-être intéressants à observer. Car à l'heure de l'Europe une vision plus globale de la scolarité doit pouvoir accommoder les visées nationalistes et républicaines de l'Ecole de Jules Ferry – sur lesquelles une grande partie de notre enseignement continue à être fondée – avec une perception élargie de l'appartenance culturelle et sociale que demain nos enfants admettront de fait, car ils n'auront connu que cela.

Les méthodes d'évaluation des performances et des résultats de nos enfants sont-elles toujours d'actualité ? La question doit être posée car elle contribue très largement à la mobilisation et au dynamisme que peuvent déployer les enfants. Le principe de la notation paraît de plus en plus inadapté au regard des nuances avec lesquels un jugement doit être porté sur les capacités d'apprentissage de ces jeunes personnalités en constante mutation traversées par les perturbations qu'on doit absolument prendre en compte (enfance/adolescence/jeunes adultes). L'Ecole devrait réfléchir à la mise en place de systèmes différents d'évaluation, afin de mieux prendre en considération l'intégralité du potentiel des enfants, et notamment sur des registres différents que ceux que l'on dit fondamentaux (Français, Mathématiques, Sciences).

Mais la réflexion sur la motivation des élèves et sur une meilleure efficacité dans le travail qu'ils devraient fournir débouche aussi sur le professionnalisme des enseignants. Ces derniers sont-ils toujours performants ? Sont-ils toujours eux-mêmes motivés et efficaces au profit des élèves ? Faut-il le rappeler, l'Ecole est un service public, elle se doit de satisfaire ses usagers et elle a une obligation de résultat. La rémunération des enseignants doit-elle intégrer des indices de satisfaction ? Les dispositifs de formation continue sont-ils bien adaptés aux besoins ? L'importance de la féminisation de la profession n'est-elle pas un phénomène qu'il convient d'observer plus particulièrement ? En tout état de cause, le travail des professeurs est salué par tous. Et s'il ne jouit plus de la reconnaissance et de l'affichage social du passé, il bénéficie toujours du respect et de l'intérêt que lui porte la Société pour qui il demeure l'un des principaux agents de transmission des valeurs républicaines.

Remarques complémentaires sur le débat (facultatif)

La réunion a rassemblé environ 180 personnes. Du fait du nombre important des intentions de participation qui étaient annoncées, deux lieux de réunions avaient été organisés ; dans l'un, une centaine de personnes étaient présentes, dans l'autre, 80. Les deux réunions se sont tenues simultanément selon le même ordre de traitement des questions.

Trois priorités pour l'École (une phrase par priorité)

1. Maintenir les personnels au sein de la fonction publique d'Etat et éviter la nomination de débutants sur des secteurs difficiles.
2. Respecter les programmes mais aussi veiller à favoriser le développement des potentiels de chacun.
3. Développer les moyens pour l'accueil des élèves handicapés ou en difficulté lorsqu'il sont dans les classes ordinaires.